



Vandœuvres, le 12 mai 2025
Lge 2020-2025 / CM 43

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE
du lundi 12 mai 2025 à 19h30

Présents

Conseil municipal : Mmes et MM. Carlos BACHMANN, Sibilla HÜSLER ENZ, Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Jean-Pierre GARDIOL, Véronique LEVEQUE, Jean-Dominique MARECHAL, Philippe MOREL, Jean PEYER, Catherine PICTET, Frédéric PRADERVAND, Éric PROVINI, Melvin PROVINI, Eugenia RICCIO, Paul STALDER, Galia TURRETTINI (Présidente), Jean-Louis VAUCHER

Exécutif : Mme Laurence MISEREZ, maire
M. René STALDER, adjoint

Personnel communal : M. Christophe GENOUD, secrétaire général

Procès-verbaliste : Mme Emilie GATTLEN

Excusé : M. Maximilien TURRETTINI (adjoint)
M. Amedeo SERRA

* * *

Mme TURRETTINI, Présidente, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19h32. Elle excuse l'absence de M. SERRA.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2025

M. VAUCHER souhaite reformuler ses propos, à la ligne 353, de la manière suivante : « [...] la cantine scolaire était labellisée Fourchette verte ».

Mme le Maire propose de clarifier ses propos, à la ligne 375, comme suit : « [sa fille] ne mangeait pas les repas servis à la cantine ».

Le procès-verbal du 14 avril 2025, ainsi corrigé, est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Maire et des Adjoints

Marathon

Mme le Maire remercie les bénévoles présents samedi dernier pour le marathon. Elle précise qu'elle n'a pas encore reçu d'échos à ce sujet, ce qui laisse penser que tout s'est bien passé. Elle a néanmoins

VL gt

rencontré un membre de la Jeunesse vandœuvrienne, qui lui a dit avoir passé un très bon moment. L'organisation du marathon était quant à elle très satisfaite.

Autres manifestations

Les soirées au Crève-Cœur reprendront à la rentrée.

Le vernissage du livre sur l'histoire de Vandœuvres aura lieu le mardi 20 mai. Tous les élus sont bien sûr invités à participer à ce moment, qui viendra clore magnifiquement la législature. Des exemplaires du livre sont d'ailleurs déjà arrivés et ils seront remis aux élus tout à l'heure, en guise de cadeau de fin de législature.

3. Communications du Bureau

Démission de M. Amedeo SERRA

La Présidente fait part d'un courrier de M. Amedeo SERRA, excusé ce soir, dont elle donne lecture.

« Chère Madame la Présidente du Bureau du Conseil municipal,

Je vous adresse cette correspondance pour vous soumettre ma démission en qualité de conseiller communal à partir du 30 mai 2025. Pour des raisons personnelles, je ne participerai pas à la prochaine législature, de 2025 à 2030, pour laquelle j'ai été élu.

Je tiens à vous remercier, les membres du Bureau, de l'Exécutif et du Conseil communal, pour le chaleureux accueil que vous m'avez offert durant cette période. J'espère vous revoir dans le cadre des nombreuses activités organisées par la Commune.

Meilleures salutations,

Amedeo SERRA. »

Dates des prochaines séances du Conseil municipal

À titre informatif, la Présidente fait part des dates fixées pour les prochaines séances du Conseil municipal : 2 juin, 23 juin, 15 septembre, 13 octobre (dépôt du projet de budget), 17 novembre et 15 décembre (vote du budget).

4. Communications des commissions

Commission communication et naturalisation (CCN)

Mme LEVEQUE donne lecture du compte rendu de la séance du 5 mai 2025.

« Lors de cette séance, la Commission a relu les articles déjà écrits pour la Coquille, décidé de nouveaux articles et attribué la rédaction de ces derniers aux commissaires. La Commission a également choisi les photographies qui illustreront la prochaine Coquille, qui sera la n° 63. »

Commission finances et gestion (CFG)

M. GARDIOL donne lecture du compte rendu de la séance du 7 mai 2025.

« La Commission des finances s'est réunie à 19h30 en présence de Mme le Maire Laurence Miserez, de ses adjoints M. René Stalder et M. Maximilien Turrettini, ainsi que de MM. Christophe Genoud, secrétaire général, et Daniel Godel, responsable financier de la Commune.

Après l'approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal du 9 avril 2025, les commissaires ont consacré l'essentiel de la séance à l'examen et à l'approbation des comptes annuels 2024.

Les travaux ont débuté par l'étude de la délibération DM 03-2025 – relative à l'approbation des comptes 2024 dans leur intégralité, ainsi qu'aux crédits budgétaires supplémentaires pour la même année.

Les membres de la Commission ont procédé à un examen détaillé, page par page, des comptes de fonctionnement, des comptes de bilan, ainsi que du rapport de l'organe de révision. De nombreuses questions ont été posées par les commissaires, auxquelles l'Exécutif et l'administration ont répondu avec précision.

Comme l'indique l'exposé des motifs de la DM 03-2025, les comptes 2024 présentent un excellent résultat, avec un excédent de revenus de CHF 4'160'882.- (aux charges : CHF 13'620'637.- ; aux revenus : CHF 17'781'519.-). À titre de comparaison, le budget prévoyait un excédent de seulement CHF 5'000.-.

Ce résultat aurait pu être encore meilleur sans les amortissements extraordinaires de CHF 1'515'494.- effectués avant la fin de l'exercice 2024, comme la loi le permet. Ceux-ci s'inscrivent dans la politique financière prudente de l'Exécutif, soutenue par le Conseil municipal, visant à réduire les charges d'amortissement futures en prévision des investissements importants à venir.

Il convient également de relever que ce résultat est en grande partie lié à des correctifs portant sur les années précédentes, notamment en ce qui concerne la part d'impôt liée à la fortune. Il est également relevé que ce poste dépasse les prévisions budgétaires pour 2024 mais, a contrario, que les impôts sur le revenu sont, quant à eux, inférieurs aux estimations budgétaires.

À l'issue des discussions, la Commission a donné à l'unanimité (6 voix) un préavis favorable au Conseil municipal concernant la DM 03-2025.

La Commission a ensuite examiné la résolution R 01-2025 relative à l'approbation des comptes 2024 du Groupement des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres.

Après une présentation par M. l'Adjoint Maximilien Turrettini et quelques échanges complémentaires, la Commission a voté à l'unanimité (6 voix) le renvoi de cette résolution au Conseil municipal avec un préavis favorable.

Enfin, M. GARDIOL tient à terminer son rapport en remerciant MM. Christophe Genoud et Daniel Godel pour leur travail et pour les documents de grande qualité qu'ils ont à nouveau fournis aux commissaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de la Commission des finances a été levée à 21h30. »

Commission routes, domaine public et sécurité (CRDPS)

Mme HUYGHUES-DESPOINTES précise qu'elle n'a pas encore de procès-verbal pour la séance du jeudi 8 mai.

M. MOREL donne lecture du compte rendu de la séance du 27 mars.

« La réunion a débuté à 19h30. Après approbation du procès-verbal et de l'ordre du jour, la Commission a examiné la DM 02-2025, qui consistait en l'évaluation de l'opportunité d'un crédit supplémentaire de fonctionnement pour la fonction comptable 11 (sécurité publique) et la nature comptable 31 (honoraires services de surveillance et gardes ruraux), budgétée à CHF 350'000.-.

Cette séance a consisté, dans un premier temps, en un prolongement de la séance précédente. La Commission a discuté des méthodes, manières, outils et instruments nécessaires pour diminuer les risques de cambriolages ou d'autres actes illicites dans la commune. Les APM ont à nouveau été évoqués, notamment sous l'angle de leur rôle, de leurs horaires, ainsi que de leurs possibilités et limitations. La présence physique sur le terrain a paru la plus intéressante au plus grand nombre, par rapport à la présence vidéo, vu les difficultés que celle-ci suscite, de confidentialité notamment. La fréquence et les parcours des rondes par la société privée de surveillance qui sera probablement engagée par la Commune ont ensuite été discutés. La question de la traçabilité a été soulevée, à savoir la

possibilité de savoir où les agents ont circulé à quel moment. Les horaires des rondes ont quant à eux été évalués et modifiés en fonction de la présence, respectivement de l'absence des APM, en particulier la nuit, le week-end et pendant les vacances. Le nombre d'agents nécessaires a également été évoqué, de même que leur mode de transports (à pied, à vélo, en voiture).

La discussion a été très riche, et a mené à la conclusion qu'il fallait choisir une entreprise. Pour ce faire, un appel d'offres doit être lancé, qui permettrait d'examiner en détail les prestations que les différentes sociétés peuvent offrir. Ont été mentionnées SIR, GPA, Protectas, Securitas et d'autres. Les critères, outre le prix, sont les possibilités de ces sociétés et leur proximité avec Vandœuvres lorsqu'elles sont au repos.

La Commission a ensuite discuté de la collaboration avec Cologny et de la situation de cette commune, en particulier concernant la vidéo et le nombre d'agents engagés. À la fin de cette discussion, M. TURRETTINI a rappelé que les CHF 350'000.- budgétés correspondent à une évaluation approximative. La Commission a préféré, à la majorité, ne pas retenir ce chiffre-là, mais élaborer plutôt un projet qui soit lié à un cahier des charges, afin d'évaluer plus précisément le budget à doter. Il a paru important à un membre de la Commission, à juste titre, de garder mémoire de cette discussion et de le mentionner sur le procès-verbal.

Le point suivant était consacré à l'état des routes et chemins communaux. M. TURRETTINI a informé la Commission que tous les projets précédemment discutés ont reçu un accord de principe de la part de l'OCT. Cela concerne notamment la modification de la priorité à l'angle de la route de Pressy et du chemin du Paradis, le déplacement du passage piéton situé dans le virage de la montée de la route de Pressy et le projet d'aménagement à l'angle entre le chemin des Buclines et celui du Petit-Pont, où un ancien marquage obsolète matérialisait une priorité de droite incohérente dans la zone 30 km/h. Ces éléments ont donc fait l'objet de l'approbation de l'OCT, qui n'a en revanche pas encore donné de retour concernant l'arrêt de bus Chougny.

M. TURRETTINI a ensuite mentionné le fait que, à la faveur des nombreux travaux ayant lieu à Vandœuvres et des problèmes liés à la circulation et au blocage temporaire de certaines routes, il souhaitait procéder à une réévaluation du plan de circulation de l'ensemble de la commune, lors de la prochaine législature.

Un dernier élément a été proposé par un membre de l'Exécutif. Il a été suggéré de marquer avec des bandes réfléchissantes certains arbres qui sont en saillie sur la voie publique (notamment sur le chemin de l'Écorcherie), de manière à éviter des accidents. M. TURRETTINI a rendu la Commission attentive au fait que ces arbres, s'ils se trouvent sur une propriété privée, doivent faire l'objet de l'accord du propriétaire. Reste que cette proposition a semblé digne d'intérêt. »

5. Communications des groupements intercommunaux et autres institutions publiques

Groupement des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres

La Présidente rappelle que le Groupement des pompiers a été évoqué dans le compte rendu de la Commission des finances. M. TURRETTINI n'étant pas présent, de plus amples détails pourront être donnés la prochaine fois.

M. GARDIOL rappelle que la Commission des finances a accepté les comptes du Groupement à l'unanimité.

6. Décisions de l'ACG sujettes à opposition

Néant.

VL gt

7. DM 03-2025 – Approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024 – rapport de commission

M. GARDIOL rappelle, comme indiqué dans son rapport, que les excellents comptes 2024 ont été votés à l'unanimité par la Commission des finances.

En l'absence de questions, la Présidente met au vote la délibération DM 03-2025.

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte la délibération DM 03-2025.

8. R 01-2025 – Résolution relative à l'approbation des comptes 2024 du Groupement des Sapeurs-Pompiers de Choulex-Vandœuvres

M. GARDIOL réitère que les comptes du Groupement ont été étudiés par la Commission des finances ; M. l'Adjoint ayant répondu à toutes les questions, la résolution a été approuvée à l'unanimité.

En l'absence de questions, la Présidente cède la parole à M. GENOUD, qui donne lecture de la résolution.

R 01-2025 – Résolution relative à l'approbation des comptes 2024 du Groupement des Sapeurs-Pompiers de Choulex-Vandœuvres

Vu le compte de pertes et profits et le bilan du Groupement des sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres,

Vu le rapport de l'organe de révision SFER Société fiduciaire et de révision SA, Genève, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2024 du 28 avril 2025,

Vu l'approbation des comptes 2024 par le Conseil intercommunal du Groupement des sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres du 6 mai 2025,

Vu l'approbation des comptes 2025 par la Commission Finances et Gestion du 7 mai 2025,

Vu l'article 30, al. 1, let. i de la loi sur l'administration des communes (LAC), du 13 avril 1984,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal

DECIDE

D'approuver les comptes 2024 du Groupement des Sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres présentant un total des charges à hauteur de 175'994.61 F et un total des recettes de 193'980 F, faisant ainsi apparaître un excédent de revenus du compte de résultats de 17'985.39 F.

La Présidente met aux voix l'entrée en matière sur la résolution R 01-2025.

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte d'entrer en matière sur la résolution R 01-2025.

La Présidente met aux voix le vote sur le siège de la résolution R 01-2025.

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte de voter sur le siège.

La Présidente met aux voix la résolution R 01-2025.

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte la résolution R 01-2025.

9. Propositions individuelles et questions

Néant.

vl gt

10. Divers

Rapports à ajouter sur CMNet

M. VAUCHER demande que l'administration veuille bien faire figurer sur CMNet, conformément à la demande de la Commission durabilité et bâtiments, les deux rapports (Ruralis et EnerCoach) présentés par M. MORENO lors de la séance du 24 mars 2025.

Spectacle « Perchée »

Mme HUYGHUES-DESPOINTES indique avoir assisté au spectacle qui devait initialement être donné dans le parc de la Grange, mais qui a finalement lieu dans le parc de la Mairie de Vandœuvre. Il s'agit d'un spectacle produit par le théâtre Am Stram Gram, d'après un roman d'Italo Calvino, pour les enfants dès 9 ans et les adultes. À la suite du spectacle, il est possible de grimper sur l'arbre en étant attaché avec un baudrier. Ce spectacle magnifique, que Mme HUYGHUES-DESPOINTES encourage les conseillers à aller voir, est intitulé « Perchée » et sera donné jusqu'au 18 mai.

11. Prises de parole de fin de législature

M. GARDIOL prend la parole pour quelques mots, retranscrits ci-après.

« Chers collègues, chers amis,

En tant que responsable du VOV, permettez-moi de vous adresser quelques mots.

Nous voici au terme de cette législature. Certains diront « déjà ! », d'autres « enfin ! », et quelques-uns « on est encore là ! ».

Aujourd'hui, pas de résolution sur la malbouffe à l'école, pas de crédits supplémentaires, pas de motions sur la gestion de la sécurité... juste un moment pour que le VOV remercie ceux qui s'en vont.

Je commencerai par saluer nos vaillants membres du groupe Vand'Œuvres pour Vous qui nous quittez, soit parce qu'ils n'ont pas été réélus, soit parce qu'ils ont renoncé volontairement, et je tiens à leur dire qu'ils ne sont pas des perdants, mais les précurseurs du temps libre.

À Philippe MOREL, éminent professeur, chirurgien et homme aux multiples talents, tes interventions étaient chirurgicales. Il n'a pas été réélu, mais qu'on se rassure, il continuera à opérer... ailleurs que sur les budgets communaux. On dit que la politique manque parfois de scalpel : toi, tu n'as jamais hésité à inciser là où il le fallait.

À Jean-Dominique MARÉCHAL, notre physiothérapeute. Jean-Dominique, tu as souvent été la colonne vertébrale morale de notre groupe, et parfois même son ostéopathe improvisé, remettant nos idées en place quand elles partaient un peu en vrille. Merci pour ton engagement et ton amitié.

Et enfin, Amedeo SERRA, entré en cours de législature et magnifiquement élu pour celle-ci, mais qui pour finir a décidé de renoncer. Amedeo, tu es un peu notre champion du sprint électoral, notre Usain Bolt. Une campagne efficace, une victoire, et hop, fin de carrière politique en pleine gloire.

Nous tenons également à saluer notre collègue de l'Entente et notre collègue de Vandœuvre Écologie qui quitte également le navire communal. Votre engagement, votre sérieux (même quand nous étions en désaccord), votre disponibilité et votre amour sincère de la commune ont toujours été une motivation.

À Claire HUYGHUES-DESPOINTES ; Claire, nous avons eu des échanges parfois musclés – ou devrais-je dire des pointes, des piques même ! – mais toujours dans un esprit de débat constructif. Tu as su défendre tes convictions avec fermeté et style. Merci pour ta passion, ton franc-parler.

À Jean-Louis VAUCHER ; Jean-Louis, tu as toujours été prêt à défendre tes idées – avec passion, conviction, parfois même avec une ardeur qui aurait pu faire trembler les feuilles des arbres que tu protèges, mais toujours dans le respect de tous.

Et puis, il y a René STALDER, notre maire adjoint sortant, paysan, bon vivant, et fin stratège électoral à ses heures. René, tu es un peu le symbole de la terre et de la tactique. En 2011, tu te présentais avec Vandœuvres En Commun, et puis – hop ! – un petit virage de tracteur en 2020, et te voilà élu maire adjoint avec l'Entente. Un changement de sillon politique tout en souplesse. On pourrait presque dire que tu sais aussi bien cultiver les champs que les alliances électorales. Mais au-delà des anecdotes, tu as toujours apporté ton bon sens, ton franc-parler, ta connaissance du terrain – au sens propre – et ta présence chaleureuse dans cette salle. Tu as été un adjoint proche des gens, proche de la terre. Merci René.

À vous tous qui partez, merci pour vos idées, vos convictions, vos soirées sacrifiées, vos rapports lus (ou pas), vos votes enthousiastes (ou pas), vos désaccords respectueux.

Bonne route à chacun. Merci pour cette législature. Et à ceux qui restent : on remet ça ! Courage ! »

L'assemblée applaudit M. GARDIOL.

Mme HUYGHUES-DESPOINTES prend à son tour la parole.

« Chers collègues,

Après trois mandats électoraux et 14 ans de présence au Conseil municipal, je ne me suis pas représentée en 2025 et, ce soir, je tire ma révérence. J'ai présidé la Commission jeunesse et sport, la Commission culture et manifestations et le Conseil municipal, siégé dans diverses commissions et au Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres. Je vous quitte avec un sentiment d'accomplissement, des années bien remplies, captivantes et, j'espère, utiles à la commune.

Vandœuvres est mon village depuis 35 ans. Avant d'être élue au Conseil municipal, j'ai œuvré comme Présidente de l'APEVan, du pique-nique scolaire, créé la bibliothèque de l'école, donné le catéchisme une bonne dizaine d'années à l'Église protestante de la commune, et été responsable comblée de la liste Entente communale aux dernières élections.

Ayant suivi le chemin de mon mari Jean de Haller, décédé prématurément fin 2010, lors de sa présidence du Conseil municipal, j'ai été élue en mars 2011 aux élections qui ont suivi. Mes trois filles pourront se prévaloir d'avoir eu un père et une mère élus dans la commune et un père et une mère présidents du Conseil municipal de Vandœuvres.

Je salue ceux qui sont présents à mes côtés depuis le début et toujours là, encore aujourd'hui : ma chère Véro, Jean-Pierre, René. Bravo pour votre engagement sans faille. Je remercie chaleureusement mes collègues de l'Entente communale pour toutes ces années partagées. Vous êtes ma famille politique, choisie, assumée et soutenue. Bravo pour votre réussite.

J'adresse enfin mes vœux aux élus de cette nouvelle législature, afin qu'ils travaillent ensemble avec concorde, pour l'excellence de notre commune et dans le respect de ceux qui l'aiment. La politique communale n'est pas un bien de consommation personnel, mais un engagement civique au service des habitants. Ne l'oubliez pas. Bon vent à tous ! »

L'assemblée applaudit Mme HUYGHUES-DESPOINTES.

M. MOREL tient également à adresser quelques mots à l'assemblée.

« Madame le Maire, Monsieur l'Adjoint, chers membres du Conseil municipal,

J'ai d'abord été député au Grand Conseil pendant 15 ans, puis je me suis dit qu'il était peut-être temps de rendre service à ma commune. Je suis alors arrivé au Conseil municipal, où j'ai siégé pendant dix ans. Au début, évidemment, les conflits horaires avec mes activités professionnelles aux Hôpitaux universitaires de Genève limitaient mes possibilités d'être présent. C'est vrai, mais j'ai vécu au sein de ce Conseil municipal beaucoup de bonheur, parce que chacune et chacun d'entre vous a toujours montré

vl gt

l'engagement non seulement politique, mais aussi personnel, au bénéfice des autres, en l'occurrence de Vandœuvres et de ses habitants. C'est ce qui nous anime tous.

Je remercie mes collègues membres du VOV pour leurs contributions, leur investissement, leur appui et leurs idées. Dans le fond, l'aspect politique passe au second plan, puisque nous sommes tous là pour servir cette commune et ses habitants, et l'énergie que nous déployons régulièrement, le soir comme la journée, est animée par des buts non pas uniquement politiques, mais aussi citoyens, et par l'intérêt pour cette magnifique commune.

Le président du VOV a fait allusion à la chirurgie, et le parcours chirurgical est beaucoup plus rectiligne que le parcours politique, du moins le mien, sur lequel je ne rentrerai pas dans le détail, car ce serait trop long. Dans tous les cas, j'ai connu beaucoup de plaisir dans mes activités au sein de cette commune, à vous connaître et vous rencontrer, et j'espère que certaines amitiés resteront, ce dont je ne doute pas. J'ai senti beaucoup de chaleur humaine en dehors de la politique et il est vrai que, quand on se dispute autour de la table dans la salle du Conseil, on se retrouve néanmoins au rez-de-chaussée entre êtres humains qui fraternisent, avec parfois des idées différentes, mais toujours la volonté de travailler ensemble.

La démocratie a voulu que je quitte ce Conseil municipal. Je le regrette bien sûr, mais la démocratie doit évidemment être respectée. Je suis reconnaissant envers Mme le Maire qui, de mon avis comme de celui de beaucoup de personnes, mène cette commune avec beaucoup de dignité, d'efficacité et d'enthousiasme, et qui donne beaucoup de son temps. Je suis convaincu que sa réélection assurera à Vandœuvres un avenir resplendissant, fait de progrès, de développement, de conciliation et d'acceptation de positions qui ne seront pas toujours les siennes. Mme le Maire s'est démarquée, durant cette législature, comme une personne capable d'encaisser les coups, de faire valoir son opinion et, bien souvent, de gagner.

Je vous remercie, et bon vent ! »

L'assemblée applaudit M. MOREL.

La Présidente indique que M. TURRETTINI, absent ce soir, a écrit un petit texte, dont elle donne lecture.

« Chers collègues,

Je vous remercie de me donner la parole ce soir, car je ne pourrai malheureusement pas être présent lundi prochain lors du dernier Conseil municipal de cette législature. Je tenais donc à vous dire quelques mots, avec le cœur, en cette fin de cycle.

Ces cinq dernières années ont été, pour moi, profondément enrichissantes. Un vrai parcours humain, politique, mais surtout collectif. J'ai beaucoup appris, j'ai grandi, et j'ai eu le privilège de servir cette commune que j'aime tant aux côtés de personnes engagées et bienveillantes.

Je tiens à vous remercier, tous, conseillères et conseillers municipaux, pour votre confiance, votre soutien, mais aussi pour les échanges parfois vifs, toujours respectueux, qui ont jalonné notre travail commun. Ce qui nous unit, au fond, c'est notre attachement profond à Vandœuvres. Et même si nous avons parfois des chemins différents pour y arriver, l'objectif, lui, reste le même : le bien de la commune et de ses habitants.

La campagne électorale qui s'est achevée récemment a été intense, parfois même un peu rude, mais ce moment est désormais derrière nous. Et je crois qu'il est essentiel, maintenant plus que jamais, de se souvenir de ce qui nous lie au-delà de la politique. Parce qu'au fond, la vie, ce n'est pas seulement la politique. Ce sont aussi les amitiés, les regards complices même entre groupes opposés (notamment lors de certains comptes rendus), les souvenirs autour d'un verre et les projets portés ensemble. C'est cela qu'il faut préserver.

Je voudrais aussi prendre un instant pour remercier deux personnes en particulier.

D'abord, René, pour qui cette fin de législature marque la fin d'une belle aventure communale. René, ton engagement, ta constance et ta générosité ont marqué chacun de nous. Merci pour tout ce que tu as apporté à cette commune, et bon vent pour la suite, en espérant que tu sortes quand même de ta ferme pour venir boire des verres d'eau et manger des légumes avec nous.

Et puis, évidemment, Laurence. Que dire ? Que je te dois beaucoup, que j'ai énormément appris à tes côtés, et que j'ai vu en toi un maire incroyablement dévouée, rigoureuse, humaine. Tu as donné à cette commune non seulement ton temps, mais une part immense de ta vie. Tu as porté Vandœuvres comme on porte un projet de cœur, sans compter les heures, ni l'énergie. Tu as été un maire exemplaire... Et parfois même une « mère », pour tes deux « potelets ». On a tous nos caractères, nos sensibilités mais, ensemble, on a formé une équipe solide, cohérente, complice. Je suis fier de ce que nous avons accompli.

Alors ce soir, je veux simplement dire merci. Merci pour ces cinq années. Merci pour les liens créés. Merci pour la confiance et pour le chemin parcouru ensemble.

Continuons, dans les années qui viennent, à placer l'humain, le respect, et le dialogue au cœur de notre engagement. Parce que c'est cela, la vraie richesse de la vie communale.

Merci à tous. »

L'assemblée applaudit.

M. R. STALDER prend également la parole pour adresser quelques mots à l'assemblée.

« Je tiens à vous saluer tous du fond du cœur.

Pour moi, ce n'est pas une page qui se tourne, mais un livre entier qui va se fermer. Je ne sais plus combien d'années j'ai passées à la Commune comme conseiller municipal, sapeur-pompier, inspecteur du bétail et préposé aux cultures de la Commune de Vandœuvres (deux postes qui n'existent plus). J'ai également été député au Grand Conseil.

Vous me direz qu'il manque le poste d'adjoint au maire. J'ai toujours voulu être adjoint, mais les circonstances ont fait que je n'ai jamais eu la chance d'être élu. J'ai décidé alors de faire une croix dessus mais, durant l'été 2019, au cours d'une manifestation communale, peut-être les Promotions ou le 1^{er} Août, une femme élégante, vêtue d'un chapeau noir, s'approche de moi et me dit : « Il paraît que vous seriez intéressé par le poste d'adjoint au maire. »

C'est ainsi qu'a démarré cette aventure avec Laurence et Maximilien à l'Exécutif. Aucun d'entre nous ne se connaissait vraiment. Nous n'avions aucune expérience dans un exécutif communal. Un grand défi. Des moments de doutes, de découragement, d'engueulades, mais surtout des moments magnifiques lorsque les projets se réalisent ensemble. On garde les meilleurs instants, et ce fut pour moi une expérience nouvelle et enrichissante, qui m'a permis de connaître de nouvelles personnes. Je tiens donc à remercier Laurence et Maximilien pour ces cinq années passées ensemble.

Tout cela n'aurait pas été possible sans un bon chef d'orchestre, et on l'a trouvé en la personne de Christophe GENOUD, qui nous a épaulés durant toute la législature. Son expérience administrative, ainsi que son réseau de connaissances politiques nous ont été grandement utiles pour mener à bien certains dossiers avec l'État.

Je tiens également à remercier tout le staff de la Mairie, qui a relevé d'énormes défis administratifs et techniques, au sein de cette administration communale qui grandit sans fin, d'année en année.

Il manque encore le Conseil municipal. Un grand merci à vous tous pour votre engagement et votre patience. Cette fonction demande un investissement personnel et en temps qui est énorme, des sacrifices auprès de la famille, avec des frustrations, des doutes, mais aussi des moments de satisfaction, de joie, quand des projets se réalisent. C'est cela qu'il faut garder en mémoire et, pour ma part, c'est toujours le cas, même 25 ans après.

VL gt

Vive la commune de Vandœuvres pour tout ce qu'elle m'a apporté, grâce à vous tous ! »

L'assemblée applaudit M. R. STALDER.

M. MARÉCHAL précise qu'il n'avait pas prévu de prendre la parole ce soir. Il tient toutefois à souligner que, pendant ces cinq années, il a passé d'excellents moments. Il a beaucoup apprécié l'absence d'agressivité pendant cette période, à l'exception de ce dernier mois et demi qui, de son point de vue, a été assez lamentable de la part de tous. Les élus avaient peut-être oublié le côté humain, au profit du seul résultat.

Contraint de moins participer à l'activité à la fin de la législature, M. MARÉCHAL n'est resté sur la liste que parce que M. GARDIOL le lui avait demandé. Il était clair qu'il ne pouvait pas continuer, au vu de son état de santé.

Il remercie les élus pour ces années qui ont été excellentes et lui ont valu beaucoup de plaisir. Il conclut que, s'il a été possible d'avoir une telle empathie les uns envers les autres, et un tel bon fonctionnement, c'est en grande partie grâce au maire, qui a su faire preuve de beaucoup de délicatesse et de sensibilité.

L'assemblée applaudit M. MARÉCHAL.

La Présidente tient enfin à adresser quelques mots à l'assemblée.

« Voilà, nous y sommes. La fin de cette législature est arrivée. Comme souvent, ce genre de moment ne se manifeste pas en fanfare, mais plutôt par un ordre du jour un peu moins chargé et cette impression étrange de clôturer quelque chose que l'on a mis des années à construire.

Cinq ans. Cinq ans à discuter, à débattre, à décider. Cinq ans à vouloir faire avancer Vandœuvres, cette commune pas tout à fait comme les autres, petite par la taille mais pas par les attentes, discrète mais attentive à son image, tranquille mais jamais ennuyeuse.

Tous ici, nous nous sommes engagés. Nous nous sommes mis au service de la commune et de la communauté. J'ai tellement appris en cinq ans. Sur les motions, les résolutions, les comptes rendus qui ne sont pas des rapports, le protocole, la marche à suivre. J'ai appris à me taire, et à parler un peu plus fort de temps en temps. J'ai surtout pris conscience de la complexité de la gestion communale. Il faut savoir jongler entre les contraintes cantonales, les désirs légitimes des habitants, les ressources à disposition, et une vision à long terme, sans trop bousculer nos habitudes, car personne n'aime vraiment le changement.

Le bilan de notre législature est bon, voire très bon, et nous pouvons en être fiers, car il est le fruit du travail collectif des 17 conseillers municipaux issus de trois groupements différents, qui ont su œuvrer ensemble, souvent à l'unisson. C'est grâce à un travail main dans la main, avec intelligence, dans un esprit de collaboration étroite avec Mme le Maire et ses adjoints, que nous avons pu atteindre ces résultats. Je tiens à vous en féliciter et à vous en remercier.

Ma reconnaissance va aussi à tout le personnel communal, sans qui rien ne serait réalisé. Nous avons commencé cette législature avec le COVID, le confinement, la distance. Ce soir, nous la terminons tous ensemble, en présentiel, dans cette magnifique mairie. Le chemin parcouru est si dense et intense quand on prend le temps de faire l'inventaire des grands projets mis en place ou même achevés, de toutes les idées évoquées et semées pour demain, et des nouveautés comme le fonds pour la biodiversité, qui reste encore tellement méconnu.

À celles et ceux qui quitteront le Conseil, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance pour le temps et l'énergie consacrée à notre commune. Certains d'entre vous sont engagés depuis plusieurs législatures, et un tel dévouement se doit d'être souligné. Vandœuvres a beaucoup de chance.

À celles et ceux qui poursuivront ou rejoindront la prochaine législature, je forme mes vœux de succès les plus sincères. Continuez à défendre avec conviction ce qui fait l'identité et la qualité de la vie à Vandœuvres, de manière altruiste. Ensemble, nous avons préparé le terrain. À d'autres désormais de

poursuivre la route. Je reste convaincue d'une chose : c'est toujours l'effort collectif qui façonne les réussites durables. »

L'assemblée applaudit la Présidente.

12. Dossiers de naturalisation n° 2024/1889 et 2024/1937 – huis clos

À l'unanimité, le Conseil municipal préavise positivement les dossiers de naturalisation n° 2024/1889 et 2024/1937.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h18.



La Secrétaire du Conseil municipal
Véronique LEVEQUE



La Présidente du Conseil municipal
Galia TURRETTINI